



**« Mise en œuvre du projet de lutte contre le commerce illégal des peaux d'ânes en Afrique de l'Ouest et Centrale »**

### **Termes de référence**

**Recrutement d'un(e) (01) consultant(e) local(e) pour la réalisation d'une étude cartographique de la situation du commerce illégal des peaux d'ânes au Tchad (circuits du commerce et l'état des lieux des textes réglementaires) (Act 1.1.6)**

*Date limite de soumission des offres techniques et financières : **le 19 février 2025 à 23h59 GMT**. Les offres techniques et financières doivent être envoyées par courriel à : [inadesformation.tchad@inadesfo.net](mailto:inadesformation.tchad@inadesfo.net)*

Février 2025

## I. Contexte et justification

Les populations mondiales d'ânes sont en crise, avec des répercussions désastreuses en Afrique. Le commerce de la peau d'âne est florissant en raison de l'intérêt croissant pour l'Ejiao, un remède traditionnel auquel sont attribuées des vertus médicinales. Les ânes du monde et d'Afrique sont ainsi sacrifiés sur l'autel de la "médecine" chinoise.

En effet, le marché de l'Ejiao exploite annuellement 4.8 millions de peaux d'ânes, soit 10% de l'effectif mondial. Face à cette forte demande, les effectifs asins en Chine ont chuté de 11 millions (1992) à 2.6 millions (2020). La population mondiale des ânes est de 47 millions, dont 30% se trouvent en Afrique. Pour ne pas épuiser leur stock résiduel, les Chinois ont externalisé leurs sources d'approvisionnement. La dichotomie entre la population mondiale et le rythme de prélèvement actuel se traduit par une pression accrue sur les ressources de certains pays, voire une quasi-disparition.

Pour les communautés les plus vulnérables, en particulier les femmes, les ânes sont une solution contre la pauvreté qui peut faire la différence entre la misère et la survie. Le revenu monétaire généré par l'utilisation des ânes (transport de personnes et de biens) au Sénégal et au Burkina Faso est supérieur au SMIG dans ces pays. Cela représente 85% des revenus totaux des propriétaires d'ânes. Les ânes sont aussi utilisés quotidiennement pour la collecte de l'eau, le transport des familles vers les centres médicaux et celui des enfants vers les écoles. En l'absence d'ânes, les ménages paieraient en moyenne 290,000 FCA annuellement pour ces services.

Ces animaux contribuent aussi de manière significative à la production agricole et la sécurité alimentaire : selon une étude menée au Burkina Faso, une absence des ânes se traduirait par des baisses de productions de 38%, 34% et 65% pour le mil, le maïs et le niébé, respectivement. Des conclusions similaires ont été tirées d'une étude menée au Sénégal.

La disparition des ânes aurait pour conséquence immédiate l'effondrement de pans entiers de l'économie rurale dans nos pays et la disparition des moyens d'existence des communautés tributaires des ânes. L'accroissement de la féminisation de la pauvreté et l'exclusion (impact sur leur santé, leur développement économique, la sécurité alimentaire du ménage et leur dignité).

Les études sur la contribution des équidés au Sénégal montrent que l'absence de la force de traction des asins attelés s'avèrerait catastrophique pour les ménages. Les animaux de trait sont

incontournables pour l'atteinte d'au moins 3 piliers essentiels de la sécurité alimentaire à savoir : la disponibilité des produits agricoles : (94,93% des ménages utilisent l'âne pour le labour tandis que 95,73% l'utilisent pour le transport des produits de récoltes).

Au Burkina Faso, l'importance du rôle des asins dans le transport et l'augmentation des revenus du ménage n'est plus à démontrer. En effet, la charge moyenne de marchandises portée par les ânes avoisine 250,26 tonnes (au sahel) 572,57 tonnes (dans le sahel central) par jour. Plus de 90% des conducteurs tirent la totalité de leurs revenus de l'exploitation du véhicule hippomobile. Ils sont utilisés prioritairement pour l'achat de nourriture, les frais de santé et les frais de scolarité des enfants.

Au Tchad, des informations sur le commerce illégal des peaux d'ânes ainsi que des textes portant réglementation de l'abattage et de l'exportation des asins, de leurs produits et sous-produits ne sont pas connues.

Dès lors, il est opportun et nécessaire qu'une étude cartographique de la situation du commerce illégal des peaux d'ânes dans ce pays soit réalisée.

Le présent terme de référence vise donc à recruter un(e) (01) Consultant(e) local(e) pour la réalisation d'une étude cartographique de la situation du commerce illégal des peaux d'ânes au Tchad (circuit du commerce et l'état des lieux des textes réglementaires)

## **II. Objectifs de la consultation**

La présente étude cartographique va servir de base de données de la situation du commerce illégal des peaux d'ânes au Tchad.

L'objectif de la consultance est de préparer un rapport sur le commerce des peaux d'ânes au Tchad, en consultation avec les acteurs du secteur, tels que le Ministère de l'élevage, le ministre de commerce et de l'industrie, la Chambre de Commerce, de l'Industrie, Mines et Artisanat (CCIAMA), les services vétérinaires, les autorités administratives et politiques, les forces de sécurité, les commerçants de bétail et les bouchers, les transformatrices/transformateurs des produits d'élevage, les tanneurs, les maroquiniers, etc.

## **III. Tâches et responsabilités**

Le consultant local opérera sous la supervision de INADES-Formation Tchad et va assumer les tâches suivantes :

- **Collaborer** avec les décideurs politiques de haut niveau, les partenaires au développement, la société civile, le monde universitaire, y compris les institutions de

recherche et le secteur privé pour l'inclusion de leurs points de vue dans l'étude sur le commerce illégal des peaux d'ânes

- **Identifier** les voies possibles d'entrée des ânes vivants au Tchad
- **Identifier** les installations d'abattage d'ânes possibles au Tchad, et faire une évaluation du nombre d'ânes abattus dans le pays, aux fins de consommation domestique ou d'exportation des peaux
- **Identifier** les voies illégales pour l'exportation des peaux d'âne

#### IV. Livrables

Le Consultant est responsable des livrables suivants :

- Note méthodologique
- Matrice des parties prenantes du commerce des peaux d'ânes au Tchad
- Analyse de la chaîne de valeur du commerce des peaux d'ânes au Tchad
- Soumettre le rapport final de consultation

Les indicateurs clé de performance sont résumés dans le tableau ci-après :

Résultats attendus	Date d'achèvement requise
1. Matrice des parties prenantes du commerce de la peau d'âne au Tchad	1. Dans un délai d'une semaine
2. Rapport d'activité	2. Hebdomadaire
3. Incorporer le protocole d'accord	3. Au plus tard 05 jours après le contrat de consultance
4. Accompagnement dans l'organisation d'un atelier de validation	4. Au cours des 05 derniers jours jusqu'à la fin du conseil
5. Rapport de fin de mission/Rapport final de consultation	5. En fin de contrat

#### V. Profils et compétences du Consultant

Pour cette mission, le consultant devra présenter le profil ci-après :

##### Formation académique :

Être titulaire d'un diplôme de niveau minimum BAC+5 en Sciences Fondamentales, Médecine Vétérinaire, Production Animale

##### Compétences techniques et expériences professionnelles :

- Au moins dix (10 ans) d'expérience postuniversitaire en gestion de la santé
- Connaissance approfondie du secteur public Tchadien et solide compréhension du secteur de la santé animale
- Expérience de travail dans des secteurs liés au commerce de la peau d'âne

- Expérience dans la conduite d'un dialogue politique de haut niveau avec de hauts responsables gouvernementaux et des décideurs.
- Connaissance des systèmes gouvernementaux et expérience en efficacité organisationnelle et en gestion des opérations dans la mise en œuvre des meilleures pratiques.
- Excellentes compétences interpersonnelles et capacité démontrée à interagir efficacement avec diverses parties prenantes, notamment des représentants du gouvernement, des responsables de la mise en œuvre de projets, des bénéficiaires de projets, entre autres.
- Capacité à effectuer des tâches dans un environnement multipartite complexe
- Excellentes compétences en communication analytique, écrite et verbale en français

## **VI. Durée de la consultance**

La mission du consultant se déroulera sur une durée maximale de vingt et un (21) jours calendaires dont quinze (15) facturables. Les livrables de cette étude auprès des différents acteurs dans leur version finale, seront remis le **14 mars 2025** au plus tard.

## **VII. Constitution et soumissions des dossiers**

Les intéressés sont invités à envoyer séparément :

**Une offre technique** décrivant leur compréhension du TDR, une proposition de méthodologie de travail y compris un chronogramme et CV relatant des références sur des travaux similaires ; présentant la compréhension de la mission, la méthodologie et le plan de travail accompagné d'un chronogramme.

**Une offre financière** dans un document intégrant les frais TTC en F CFA.

Les offres doivent être envoyées par courriel à l'attention du Directeur du Bureau National d'INADES-Formation Tchad sous l'objet « Offre de services – Conduite d'une étude cartographique de la situation du commerce illégal des peaux d'ânes au Tchad » à l'adresse suivante : [inadesformation.tchad@inadesfo.net](mailto:inadesformation.tchad@inadesfo.net)

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au mercredi, **19 février 2025 à 23h59 GMT**.

## **VIII. Modalités de recrutement**

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation suivants :

- Compréhension du TDR et méthodologie proposée ;
- Références du consultant ;
- Qualification, expérience et cohérence de l'équipe proposée.

Le consultant sera recruté sur la base du critère qualité-coût.